



COMMISSION RÉGIONALE D'ADMINISTRATION DES RENCONTRES

PROCES-VERBAL N°16

05 mars 2025

Lisieux

Présents : Président : Mendes Viano

Lecossu Didier, Denis Rouxelin, Mouillard Bernard, Lokman Cakmak, Aubert Thierry, Philippe Cheradame, Jean Lucas, Preira Fara

Excusés : Gerard Bopu, Bourel Valérie, Sanson Sylvie,

Assistent : Dreux Ophélie, Desheulles Roger, Rivière Léo

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel de la L.F.N dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

1- CIVILITES

Les membres ont le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres dans la commission : M. PREIRA et M. LUCAS. Bienvenue à eux.

2- ADOPTION PROCÈS VERBAUX

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal n°15 du 12 février 2025

3- HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 17/02/2025 sauf celles relevant d'une procédure en cours.



4- AFFAIRES COURANTES

53112143 - CNO U18 - 15.02.2025 - SEES FC // CS CARENTANAIS

Forfait déclaré du SEES FC le 14.02.2025

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club du SEES FC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du CS CARENTAN sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du SEES FC l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débitée sur le compte du club.

53193501 - CNO U16 - 22.02.2025 - CA LISIEUX PA // US OUEST COTENTIN

Forfait déclaré de l'US OUEST COTENTIN le 14.02.2025

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de l'US OUEST COTENTIN sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du CA LISIEUX PA sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'US OUEST COTENTIN l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 20 euros directement débitée sur le compte du club.

53062876 - CNO F - 19.02.2025 - SM CAEN // AS DE CHERBOURG

Forfait déclaré de l'AS DE CHERBOURG F le 18.02.2025

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de l'AS DE CHERBOURG F sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du SM CAEN sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS DE CHERBOURG F l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débitée sur le compte du club.

53062879 - CNO F - 23.02.2025 - OC BRIOUZE // QRM

Forfait déclaré de l'OC BRIOUZE le 21.02.2025

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de l'OC BRIOUZE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de QRM sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'OC BRIOUZE l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débitée sur le compte du club.



30111576 – REG 2 U14 - 22.02.2025 - YVETOT AC // HAVRE CAUCRIAUVILLE S

Mail du HAVRE CAUCRIAUVILLE S – 22.02.2025 – Erreur de saisie de résultat sur la FMI

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain soit, YVETOT AC « 1 » / HAVRE CAUCRIAUVILLE S « 5 »

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent élarger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant.

Inflige aux deux clubs, l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 12 euros directement débitée sur les comptes des clubs.

30112166 - 01.03.2025 – REG 1 U18F – SC HEROUVILLAIS F // BAYEUX FC

Forfait déclaré de BAYEUX FC le 28.02.2025

La Commission,

❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,
Donne match perdu par forfait au club de BAYEUX FC sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du SC HEROUVILLAIS F sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de BAYEUX FC l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 40 euros directement débitée sur le compte du club.

30111184 – REG 2 U14 – 01.03.2025 – FC FLERS / AS DE CHERBOURG F

Mail de l'AS DE CHERBOURG F – 01.03.2025 – Erreur de saisie de résultat sur la FMI

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain soit, FC FLERS « 2 » / AS DE CHERBOURG F « 3 »

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent élarger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant.

Inflige aux deux clubs, l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 12 euros directement débitée sur les comptes des clubs.

REG U18F HONNEUR – Groupe B – BAYEUX FC

Mail de BAYEUX FC – 03.03.2025 – Forfait général

La Commission,

Enregistre le forfait général.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 9 aux règlements généraux, BAYEUX FC est classé dernier, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matches contre ce club sont annulés.

Inflige au club de BAYEUX FC l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 80 euros (160 - 80 euros déjà perçus) directement débitée sur le compte club.



5- DOSSIERS

COURRIER – AVT GARDE CAEN F – OCCUPATION TERRAINS

Courrier du 12.02.2025

La Commission,

- ❖ Attendu que cette les alternances et jumelage ne peuvent pas être parfait entre les clubs,
- ❖ D'autant plus pour des clubs qui ont beaucoup d'équipe en championnat de Ligue,

Demande à l'AVT GARDE CAEN F de faire une proposition à la Ligue et au District pour l'organisation de cette journée. La proposition devra être transmise le lundi 10.03.2025 au plus tard.

COURRIER – DISTRICT DE L'EURE – FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13

Courrier du District de l'Eure – 14.02.2025

La Commission,

- ❖ Attendu la demande du District de l'Eure de déplacer les rencontres régionales prévues le samedi 05 avril à Menilles,
 - ❖ Attendu que cette demande a pour but de permettre l'organisation de la Finale Départementale Pitch U13, Fixe les deux rencontres suivantes au dimanche 06.04.2025. :
- 28554796 – 05.04.2025 - REG 1 U16 – PACY MENILLES RC – SC FRILEUSE
 - 30111563 – 05.04.2025 – REG U14 – Grp B – PACY MENILLES RC – FC VAL DE REUIL

COURRIER - FC OFFRANVILLAIS – MATCH EN SEMAINE

Courrier du FC OFFRANVILLAIS

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance du courrier de FC OFFRANVILLAIS,
- ❖ Attendu les difficultés calendaires rencontrées cette saison en raison des intempéries,
- ❖ Attendu qu'aucune autre date n'est disponible pour la rencontre de Coupe,
- ❖ Attendu que la décision de la Commission est de privilégier le championnat en plaçant la Coupe en semaine si nécessaire,

Dit que la rencontre est maintenue au mercredi 19.03.2025 à 19H00.

Dit que le FC OFFRANVILLAIS doit proposer un terrain à l'éclairage classé pour permettre la tenue de la rencontre. Avant le 11.03.2025. Sans quoi la Commission sera dans l'obligation d'inverser la rencontre pour assurer le bon déroulement de la compétition.

COURRIER – USI BESSIN NORD – ETAT DU TERRAIN SYNTHETIQUE

Courrier de l'USI BESSIN NORD – 03.03.2025

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance du courrier,
- ❖ Attendu que l'arbitre de la rencontre a autorisé la tenue de la rencontre, estimant ainsi que le terrain ne présentait pas d'insécurité majeur,

Dit qu'il appartenait au club visiteur de déposer une réserve sur les installations dans les conditions de forme et de délai de l'article 143 des Règlements Généraux.

Transmet le dossier à la CRTIS pour suites éventuelles à donner.



COUPE DE NORMANDIE U16F – 8^{ème} DE FINALE

Publication de la phase 2 et tirage du 8^{ème} de Finale

La Commission,

- ❖ Attendu qu'une rencontre de Coupe de Normandie U16F reste à jouer ce samedi 07 mars 2025,
 - ❖ Attendu que sans la totalité des résultats il est impossible de passer à la Phase 2,
- Dit que l'homologation de la Phase 1 et le tirage du 8^{ème} de Finale sera publié lundi 10 mars 2025.

REG 1 – HAVRE AC – CAVE VERTE

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance du rapport du délégué sur le déroulement de la rencontre,
- ❖ Attendu que le club ne peut pas refuser l'accès au terrain à certaines personnes et autoriser d'autres personnes à assister à la rencontre,

Prendra contact avec le club pour étudier les possibilités d'organisation.



6- COUPE DE NORMANDIE U18F E2SE

HOMOLOGUATION DES CLASSEMENTS :

La Commission homologue les classements de la Phase 1 de la Coupe de Normandie U18F E2SE :

GROUPE A

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1 <u>Us Avranches Msm 1</u>	6	2	2	0	0	17	4	13
2 <u>As De Cherbourg F. 1</u>	3	2	1	0	1	9	7	2
3 <u>Es Coutançaise 1</u>	0	2	0	0	2	0	15	-15
4 <u>Fc Agon Coutainville 1</u>	FG	0	0	0	0	0	0	0

GROUPE C

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	PP0	BP	BC	Diff
1 <u>Sm Caen Calv.Bn 1</u>	9	3	3	0	0	0	51	0	51
2 <u>Bayeux Fc 1</u>	6	3	2	0	1	0	5	26	-21
3 <u>Sch Football 1</u>	2	3	1	0	2	1	9	16	-7
4 <u>Agneaux Fc 1</u>	0	3	0	0	3	0	1	24	-23

GROUPE D

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1 <u>Avt G. Caen Football 1</u>	6	2	2	0	0	11	1	10
2 <u>Ca Lisieux Pa 1</u>	3	2	1	0	1	5	4	1
3 <u>Uson Mondeville 1</u>	0	2	0	0	2	2	13	-11

GROUPE E

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1 <u>Evreux Fc 27 1</u>	3	1	1	0	0	13	1	12
2 <u>Fc Seine Eure 1</u>	0	1	0	0	1	1	13	-12
3 <u>Fc Serquigny Nassand 1</u>	FG	0	0	0	0	0	0	0

GROUPE F

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1 <u>Qrm 1</u>	9	3	3	0	0	0	14	1	13
2 <u>Fc Feminin Rouen Pe 1</u>	6	3	2	0	1	0	4	8	-4
3 <u>Fc Rouen 1899 1</u>	3	3	1	0	2	0	8	7	1
4 <u>O. Pavillais 1</u>	-1	3	0	0	2	1	1	11	-10

GROUPE G

Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1 <u>Le Havre Ac 1</u>	6	2	2	0	0	0	24	1	23
2 <u>Esm Gonfreville 1</u>	3	2	1	0	1	0	4	21	-17
3 <u>As De Montivilliers 1</u>	-2	2	0	0	0	2	0	6	-6

QUALIFICATION :

La Commission,

Conformément aux dispositions du règlement de la compétition,

Dit que les clubs classés 1^{er} de leur groupe sont qualifiés en Phase 2 :

Us Avranches Msm, Sm Caen Calv.Bn, Avt G. Caen Football, Evreux Fc 27, Qrm, Le Havre Ac



La Commission procède au départage des clubs classés 2^{ème} de leur groupe :

#	Equipe	Quotient GA
1	As De Cherbourg F	1.28
2	Ca Lisieux Pa	1.25
3	Fc Feminin Rouen Pe	0.5
4	Bayeux Fc	0.19
5	Esm Gonfreville	0.19
6	Fc Seine Eure	0.08

La Commission dit que les 2 meilleures équipes classées 2^{ème} sont qualifiés en Phase 2 :
As De Cherbourg F, Ca Lisieux Pa

TIRAGE – ¼ DE FINALE – 22 MARS 2025

La Commission,
Procède au tirage intégral,

Les rencontres auront lieu le samedi 22 mars 2025 :

1. LE HAVRE – SM CAEN
2. AS DE CHERBOURG F – CA LISIEUX PA
3. QRM – EVREUX FC 27
4. US AVRANCHES MSM – AVT GARDE CAEN F

Le prochain tirage aura lieu le lundi 07.04.2025, à l'E2SE BUSINESS SCHOLL, à CAEN et sera diffusé en direct sur le Facebook de la L.F.N



7- COUPE DE NORMANDIE U16 – TOUR 4

La Commission prend connaissance du classement de la Coupe de Normandie U16 à l'issu de la journée 3 :

GROUPE A

#	Equipe	1 - Pts	2 - PP	3- GA Quotient	4 - Diff	5 - BP	JO	GA	NU	PE	FO	BC
1	Us Avranches Msm 21	9		5,50	9	11	3	3	0	0	0	2
2	Fc St Lo Manche 21	7		3,00	4	6	3	2	1	0	0	2
2	Bayeux Fc 21	7		1,83	5	11	3	2	1	0	0	6
2	As Verson 21	7		1,67	2	5	3	2	1	0	0	3
5	Us Alençonnaise 61 21	6		3,33	7	10	3	2	0	1	0	3
5	Avt G. Caen Football 21	6		1,40	2	7	3	2	0	1	0	5
5	As Ptt Caen 21	6		1,00	0	12	3	2	0	1	0	12
5	Fc Flerien 21	6		0,89	-1	8	3	2	0	1	0	9
9	As De Cherbourg F. 21	4		0,71	-2	5	3	1	1	1	0	7
10	Us Granvillaise 21	3		2,00	7	14	3	1	0	2	0	7
10	Ca Lisieux Pa 21	3		1,33	1	4	3	1	0	2	0	3
10	As Tourlaville 21	3		1,00	0	6	3	1	0	2	0	6
10	Uson Mondeville 21	3		0,80	-1	4	3	1	0	2	0	5
10	Fc Argentan 21	3		0,80	-1	4	3	1	0	2	0	5
10	Maladrerie Os 21	3		0,75	-2	6	3	1	0	2	0	8
10	Af Virois 21	3		0,13	-13	2	3	1	0	2	0	15
17	Us Ouest Cotentin 21	-1		0,20	-8	2	3	0	0	2	1	10
18	Exempt 1	-3		0,00	-9	0	3	0	0	0	3	9

GROUPE B

La Commission,

❖ Attendu qu'une rencontre de Coupe de Normandie U16 reste à jouer ce samedi 07 mars 2025 dans le Groupe B,

❖ Attendu que sans la totalité des résultats il est impossible de préparer la J04 du groupe B

Dit que l'homologation de la J03 et la préparation de la J04 sera publié lundi 10 mars 2025 pour le Groupe B.

RENCONTRES J04

La Commission,

Conformément aux dispositions de la formule échiquier,

Dit que les rencontres de la 4^{ème} journée auront lieu comme suit le samedi 15.03.2025 :

GROUPE A :

Us Avranches Msm – Fc St Lo Manche

Bayeux Fc – Us Alençonnaise 61

As Verson – Avt Garde Caen F

As Ptt Caen – As de Cherbourg F

Fc Flerien – Us Granvillaise

Ca Lisieux – As Tourlaville

Uson Mondeville – Fc Argentan

Maladrerie Os – Af Virois

Us Ouest Cotentin – Exempt

GROUPE B :

Publication le 10 mars 2025



Le prochain tirage aura lieu le lundi 07.04.2025, à l'E2SE BUSINESS SCHOLL, à CAEN et sera diffusé en direct sur le Facebook de la L.F.N

8- COUPE DE NORMANDIE SENIOR

COUPE DE NORMANDIE SENIOR – 16^{ème} DE FINALE

Mercredi 02 avril 2025

La Commission,
Procède au pré-tirage des 16^{èmes} en deux groupes géographiques.

Les rencontres auront lieu le mercredi 02 avril 2025 à 18H00 sur le terrain du premier club cité :

1. Us de Bolbec Oh Trefilerie Neige // As Montivilliers OU Esm Gonfreville
2. Fc Illiers L'Evêques OU Fc Gisors Vn27 // Fc Garennes Bueil OU St Marcel F
3. Spn Vernon OU O Pavillais // Fc Neufchatel OU Es Mont Gaillard
4. Evreux Fc 27 OU Us Luneray // Fci du Bel Air OU Mt St Aignan Fc
5. Caux Fc OU Havre Caucriauville S // Fc Offranvillais OU Al Deville Maromme
6. Darnetal OU Us Gasny // Stade Grand Quevilly OU St Sottevillais Cc
7. Fc Serquigny Nass OU Yvetot Ac // Canteleu Fc OU Cs Serv Mun Le Havre
8. Us Lillebonnoise OU Pacy Menilles Rc // As Fauvillaise OU Fc St Julien Pt Quevilly

9. Us Aunay S/Odon OU As De Cherbourg F // Es St Sauveur Rond OU Conde Sp
10. Us Villers Bocage OU L. St George Gros // Fc Agon Coutainville OU Maladrerie Os
11. Ca Pontois OU J. Fertoise B // Bourguebus Soliers F OU As Trouville Deauville
12. Us Cotes Des Iles OU As Tourlaville // Ss Domfrontaise OU Us Mortagnaise
13. Us Percy OU Fc Equeurdreville H // Fc Val de Saire OU Agneaux Fc
14. Fc Pays Aiglou OU Bayeux Fc // Tessy Moyon S OU Es Ecouves
15. Muance Fc OU Rsg Courseulles // Esi Valle Orne OU Cs Carentanais
16. Es Coutançaise OU Ca Lisieux PA // Es Pays Ouche OU Bretteville Sur Odon F

Le prochain tirage aura lieu le lundi 07.04.2025, à l'E2SE BUSINESS SCHOLL, à CAEN et sera diffusé en direct sur le Facebook de la L.F.N

9- COUPE DE NORMANDIE U18 E2SE

COUPE DE NORMANDIE U18 E2SE – 5^{ème} TOUR

15 mars 2025

La Commission,
Procède au tirage en deux groupes géographiques.

Les rencontres auront lieu samedi 15 mars sur le terrain du premier club cité :

- | | |
|--|--|
| 1. Agneaux Fc - As Verson | 9. Us Barroise - Cs Serv.Mun.Le Havre |
| 2. St Hilaire Virey Land – Uson Mondeville | 10. Spn Vernon - Us Epouville |
| 3. Es Cormelles F. - Grpt Jsd Coeur Nacre | 11. Esm Gonfreville - Havre Caucriauv S |
| 4. Fc St Lo Manche - As Trouvil.Deauville | 12. Fc Dieppe - Fc Offranvillais |
| 5. As Villers Houlgate - Fc Du Pays Aiglou | 13. Evreux Fc 27 - Qrm |
| 6. As De Cherbourg F. - Fc Argentan | 14. Us Mesnil Esnard Fra - Es Du Mont Gaillard |
| 7. As Tourlaville - Us Alençonnaise 61 | 15. Mont Saint Aignan Fc - Fc Rouen 1899 |
| 8. Cs Carentanais - Sm Caen Calv.Bn | 16. Fc Gisors Vexin 27 - Le Havre Ac |

Le prochain tirage aura lieu le lundi 07.04.2025, à l'E2SE BUSINESS SCHOLL, à CAEN et sera diffusé en direct sur le Facebook de la L.F.N

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



19- COUPE DE NORMANDIE U15 ORANGE

COUPE DE NORMANDIE U15 ORANGE – 8^{ème} DE FINALE 15 mars 2025

La Commission,
Procède au tirage intégral.

Les rencontres auront aux dates suivantes sur le terrain du premier club cité :

1. 53262413 - CNO U15 - 13/04/2025 - Fc Rouen 1899 - Sm Caen Calv.Bn
2. 53262414 - CNO U15 - 22/03/2025 - Evreux Fc 27 - Qrm
3. 53262415 - CNO U15 - 12/04/2025 - Fc Du Pays Aiglon - Ss Domfrontaise
4. 53262416 - CNO U15 - 22/03/2025 - Usf Fecamp - Us Alençonnaise 61
5. 53262417 - CNO U15 - 15/03/2025 - Oh Trefilerie Neiges - Le Havre Ac
6. 53262418 - CNO U15 - 12/04/2025 - Us Avranches Msm - As De Cherbourg F.
7. 53262419 - CNO U15 - 15/03/2025 - Grpt Jeunesse Fc - Cs Honfleur
8. 53262420 - CNO U15 - 13/04/2025 - Saint Sebastien Foot - Rouen Sapins Fc

En conséquence, la rencontre :
28555835 – REG 1 U15 – 15.03.2025 – HAVRE AC – ES MONT GAILLARD
Est fixée au 22.03.2025.

Le prochain tirage aura lieu le lundi 07.04.2025, à l'E2SE BUSINESS SCHOLL, à CAEN et sera diffusé en direct sur le Facebook de la L.F.N



11- PROCHAINE REUNION

La Commission fixe la prochaine réunion le lundi 07 avril 2025.

Le Président



Viano MENDES

Le Secrétaire



Bernard MOUILLARD

